



DEMANDE DE RÉSERVATION DE SALLES COMMUNALES

DATE DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE :

- Salle réservée :
- SALLE ANNEXE
 - SALLE POLYVALENTE
 - SALLE POLYVALENTE + ANNEXE
 - SALLE MULTI-ACTIVITES

Coordonnées du demandeur

Nom – Prénom : _____

Adresse Postale complète: _____

Date de naissance : / /

☎ Tél : Mail :

N° SIRET :

- Il s'agit :
- Association fougéroise : *Manifestation à but lucratif*
 Manifestation à but non lucratif
 - Particulier ou entreprise fougéroise
 - Hors Commune

- Salle Polyvalente** : options choisies :
- vaisselle
 - Percolateur
 - écran
 - micro
 - forfait ménage

- Salle Annexe** : options choisies :
- vaisselle
 - forfait ménage

- Salle Multi-activités** : options choisies :
- vaisselle
 - forfait ménage

Nettoyage

Le nettoyage sera effectué selon les consignes prévues.

Même si vous ne faites pas le ménage, vous devrez obligatoirement ranger les tables et les chaises comme indiqué dans les consignes, nettoyer et ranger la vaisselle, et balayer sommairement salle, cuisine et toilettes.

Autres

Le demandeur :

- Reconnaît avoir reçu un exemplaire des consignes d'utilisation des salles et en avoir pris connaissance,
- S'engage à respecter ces consignes
- S'engage à souscrire une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux
- S'engage à payer les dégradations qui pourraient résulter de cette location
- S'engage à régler les frais de location

Révision des tarifs

Les tarifs indiqués ce jour sont les tarifs de l'année en cours.

Une majoration des tarifs pourra avoir lieu chaque année en vertu d'une délibération du Conseil Municipal.

Cette majoration s'imposera de plein droit au locataire.

La réservation ne deviendra définitive qu'après signature du présent document et versement des arrhes prévues.

Les arrhes ne sont en aucun cas remboursables.

Le règlement se fera à réception du titre de recettes émis par le Trésor Public.

Tarifs et consignes remises le :

Montant des arrhes demandés :

Fait à Fougeré, le
Signature du demandeur

Décision de la collectivité :

Accord

Refus

Les informations personnelles portées sur ce formulaire facultatif sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Fougeré afin de gérer les réservations, et ce conformément à la loi informatique et libertés (loi n°78.17 du 06/01/1978) et au règlement général à la protection des données (règlement UE 2016/679 du 25/05/2018) dans le cadre de sa mission d'intérêt public. Vos données personnelles sont conservées par le service habilité jusqu'à votre désinscription par email ou auprès des services de la mairie. Vous pouvez faire valoir vos droit d'accès, d'effacement, de rectification, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant la commune de Fougeré – 58 rue de la Forêt – 85480 Fougeré – mairie@fougere.fr ou auprès de la CNIL.